



Concours National de Danse de Valence
**Classique Contemporain
Modern' Jazz Hip-Hop**

Organisé par

« On danse en concours à Valence »

La 41ème Rencontre nationale de Danse Classique- Contemporain, Modern' Jazz et Hip-Hop aura lieu les :

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AVRIL 2025

A L'ESPACE 45

A PONT DE L'ISERE (à quelques kilomètres de Valence)

Vous trouverez sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/concoursnationaldevalence> et sur notre site internet <http://www.concours-danse-valence.fr> des informations. Vous voudrez bien vous inscrire directement en ligne.

ET CECI IMPERATIVEMENT :

AVANT LE 15 FÉVRIER 2025

Attention, nombre de places limité.

L'arrêt des inscriptions pourra se faire à tout moment, avant la date limite.

Un dossier ne sera enregistré et définitivement pris en compte que lorsqu'il sera complet.

L'accusé de réception qui valide l'inscription ne sera envoyé qu'aux dossiers complets.

Les dossiers incomplets seront mis en attente sans garantie de place disponible en cas d'arrêt des inscriptions.



L'Association « On danse en concours à Valence » a décidé d'offrir une dotation exceptionnelle de **500 €** correspondant à un prix spécial en hommage à Danielle Rey-Ripart.

Le lauréat pourra utiliser la dotation pour participer à des stages. Le remboursement se fera sur présentation de factures.

La dotation sera valable du 21 avril 2025 au 31 août 2026.

Ce prix spécial sera attribué par les membres du jury et remis le dimanche soir à l'issue du concours.

Règlement:

La possibilité est laissée aux candidats de se présenter dans deux catégories bien distinctes: amateur et pré-professionnelle (à partir de 10 ans).

Pour les candidats se présentant dans la catégorie amateur, il s'agit pour eux de faire la démonstration de leur travail devant un jury composé de personnalités du monde de la danse et de vivre pleinement leur passion.

Par contre, pour les candidats se présentant dans la catégorie pré-professionnelle, ceux-ci doivent appartenir à un centre de formation, à un conservatoire, à un établissement à horaires aménagés, à une école privée ou bien à une association et pratiquer au moins trois cours de danse par semaine.

Les candidats reclassés en pré-professionnel l'année précédente n'ont plus le droit de concourir en amateur.

Les catégories choisies lors des inscriptions sur le site sont définitives et ne pourront être modifiées le jour de la rencontre. Aucune inscription ne sera acceptée le jour même du concours. **L'Association se réserve le droit d'arrêter les inscriptions au concours en raison d'un trop grand nombre de candidats et ceci avant la date limite d'inscription.**

Les participants fraudant sur leur âge, niveau d'enseignement lors des inscriptions encourent la disqualification par décision du jury. De même, le dépassement du temps, une tenue ou un comportement incorrects, le non-respect du règlement seront aussi des motifs de disqualification. Le jury est habilité à reclasser les candidats en catégorie amateur ou pré-professionnelle.

Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles élémentaires de sécurité sont exclus. Ils sont interdits en catégorie individuelle (sauf en variation de répertoire).

Les participants auront droit à **quatre passages** distincts à répartir au choix dans les quatre disciplines (classique, modern jazz, hip-hop ou contemporain) avec trois passages maximum dans une discipline (solo duo et ballet).

Nombre maximum de personnes par ballet : 24

Les participants ne pourront concourir que dans leur catégorie, compte-tenu de ce qu'ils n'atteignent pas au 19 avril 2025, l'âge maximum dans leur catégorie. Les passages dans les niveaux autres que le leur ne seront pas admis. Dans tous les cas, **la limite d'âge est fixée à 25 ans.**

Les professeurs pratiquant dans différentes écoles de danse ne sont pas autorisés à participer au concours.

L'ordre de passage des candidats aura lieu du plus jeune au plus âgé.

Sauf annulation du concours, les droits d'inscription ne seront remboursés en aucun cas.

Lors de la remise des prix, les candidats devront se présenter en tenue de scène.

Dimension de la scène : 15 m (ouverture scène) X 8 m (profondeur)

Pente du plateau : 0%

Fond noir

Coulisses à cour et à jardin

La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne ou subi par elle, candidat ou accompagnateur, ainsi que pour tous vols.

Seuls les professeurs munis d'un badge (remis sur présentation d'une pièce d'identité) auront accès aux vestiaires avec leurs élèves. L'accès aux coulisses est exclusivement réservé aux organisateurs.

Chaque candidat recevra un accusé de réception de son dossier uniquement si celui-ci est complet et plus tard, sa convocation avec les horaires de passage environ deux semaines avant le concours par mail.

Les prises de vues, vidéos et photos sont strictement interdites. Seules les personnes accréditées par le Concours sont autorisées. Les candidats participant au concours, acceptent que leur image soit utilisée dans le cadre de la communication de celui-ci (site internet, page Facebook, programme, affiche, etc...).


La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Buffet et buvette seront à la disposition du public. Possibilité de restauration rapide.

La salle sera ouverte au public. Attention, entrées et sorties de salle annoncées dans la convocation.

Le prix d'entrée est fixé à 10 € pour une journée, 15 € pour deux jours.

Enfants jusqu'à 12 ans et étudiants (sur présentation de la carte), 4 € pour une journée, 6 € pour deux jours.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :  **06 20 57 41 78 : Secrétariat du Concours National**

<http://www.concours-danse-valence.fr>

<https://www.facebook.com/concoursnationaldevalence>

concoursdevalence@yahoo.fr

Lors de l'inscription, joindre :

- une photocopie de la carte d'identité ou une photocopie du livret de famille
 - une photo d'identité
 - **Bien noter l'adresse email lors de l'inscription pour l'envoi de l'accusé de réception, de la convocation et pour toute communication relative au concours. Pour les ballets, envoi des documents à l'école uniquement.**
 - le règlement par carte bancaire
 - la musique de la prestation devra être envoyée **au moment de l'inscription** en précisant le nom, le prénom, la discipline et la catégorie du ou des candidats. Les éventuelles secondes de silence devront être prévues dans l'enregistrement de la musique. Aucun accès à la régie ne sera autorisé (prévoir un double sur clé USB). Les musiques ne portant pas les indications demandées ne seront pas prises en compte. Aucun changement de musique ne sera accepté.
- Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.**

I- FRAIS DE PARTICIPATION

	JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2025
Solo	27 €
Duo	38 € pour les deux candidats
Ballet	15 € par candidat

II- CONDITIONS DE PARTICIPATION

La moyenne des âges des membres d'un duo ou d'un groupe définit la catégorie dans laquelle il doit se présenter. La présentation en catégorie amateur ou pré-professionnelle se fait à la majorité des candidats composant le groupe.

Les catégories dans lesquelles le nombre de participants est faible, ne seront récompensées que sur décisions du Jury et celles-ci seront sans appel.

Une chorégraphie de variation ne peut être présentée plus de trois fois par la même école.

Les Variations de Répertoire devront être dansées dans une version adoptée par une grande compagnie. Il est formellement interdit de mélanger des versions différentes (préciser la version choisie). **Il est obligatoire de se présenter en catégorie pré-professionnelle lorsque l'on présente une Variation du Répertoire.**

Le temps de passage sera contrôlé à partir de la première note de musique. Tout dépassement par tranche de 10 secondes entraînera une pénalité d'un point. Les points de pénalité seront déduits de la note finale. Chaque participant est censé connaître cette clause : aucune contestation à ce sujet ne sera recevable.

Les candidats devront se présenter à l'entrée, munis d'un justificatif d'identité.

Nous demandons à tous les professeurs, afin d'assurer le bon déroulement de cette rencontre, de faire respecter une certaine discipline.

JURY : il est composé de personnalités du monde de la danse. Ses décisions sont sans appel.

MUSIQUE : envoi lors de l'inscription avant le 15 février 2025 (attention le dossier n'est pas validé sans musique)

TENUES :

Individuel Classique :	filles : justaucorps- collant clair- jupette autorisée garçon : collant gris, tee-shirt
Individuel Jazz :	shorty ou pantalon, haut près du corps ou robe près du corps (rien de trop ample)
Individuel Contemporain :	shorty ou pantalon, haut près du corps ou robe près du corps (rien de trop ample)
Individuel Hip-Hop :	tenue autorisée, baskets avec des semelles propres
Variation de Répertoire :	costume souhaité
Duo et Ballet :	costumes corrects au choix

BAREME ET RECOMPENSES :

1 ^{er} Prix avec félicitations :	18-20
1 ^{er} Prix à l'unanimité :	17
1 ^{er} Prix :	16
2 ^{ème} Prix :	14-15
3 ^{ème} Prix :	12-13
Encouragements :	11

« On danse en concours à Valence »

Catégories

CLASSIQUE

CLASSIQUE			
INDIVIDUEL			
Préparatoire	8/10 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	1mn30
Elémentaire 1	10/12 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn
Elémentaire 2	12/14 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn
Moyen 1	14/16 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn
Moyen 2	14/16 ans maximum*	Sur pointes	jusqu'à 2 mn
Avancé	plus de 16 ans	Sur pointes	jusqu'à 2 mn
Variation de Répertoire	à partir de 14 ans	Sur pointes	
DUOS-BALLETS			
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 2 mn 30
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	Sur 1/2 pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	14/16 ans maximum*	Sur pointes	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	plus de 16 ans	Sur pointes	jusqu'à 3 mn

MODERN'JAZZ

MODERN'JAZZ			
INDIVIDUEL			
Niveau 1-Débutant	8/10 ans maximum*		1 mn 30
Niveau 2-Moyen	10/12 ans maximum*		jusqu'à 2 mn
Niveau 3-Intermédiaire	12/14 ans maximum*		jusqu'à 2 mn
Niveau 4-Avancé 1	14/16 ans maximum*		jusqu'à 3 mn
Niveau 5-Avancé 2	16/18 ans maximum*		jusqu'à 3 mn
Niveau 6- Avancé 3	plus de 18 ans		jusqu'à 3 mn
DUOS-BALLETS			
Catégorie 1	8/10 ans maximum*		jusqu'à 2 mn 30
Catégorie 2	10/12 ans maximum*		jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*		jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*		jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	16/18 ans maximum*		jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	plus de 18 ans		jusqu'à 3 mn

CONTEMPORAIN

INDIVIDUEL		
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	16/18 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	Plus de 18 ans	jusqu'à 3 mn
DUOS-BALLETS		
Catégorie 1	8/10 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 2	10/12 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	12/14 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 4	14/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 5	16/18 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 6	Plus de 18 ans	jusqu'à 3 mn

HIP-HOP

INDIVIDUEL		
Catégorie 1	8/12 ans maximum*	jusqu'à 2 mn
Catégorie 2	12/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	plus de 16 ans	jusqu'à 3 mn
DUOS-BALLETS		
Catégorie 1	8/12 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 2	12/16 ans maximum*	jusqu'à 3 mn
Catégorie 3	plus de 16 ans	jusqu'à 3 mn

*candidat(e) n'ayant pas atteint l'âge maximum de sa catégorie au jour du concours